Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 4 Septembre 1907. — No. 43

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe compris le port...... 2.00

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............10 cents
Chaque insertion subséquente......... 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE ,67, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Apres la Pluie

Il a plu. Les feuilles s'égouttent,
Le soleil est bleu. Le soleil luit.
Le vent passe à tout petit bruit.
Les fleurs des prés embaument toutes.

Les vitres ont des perles d'eau
Rondes et pleines de lumières,
Qui fondent lentement derrière
La mousseline du rideau.

La lune, ce soir, dans les mares
Mirera son visage bleu,
Quand des étoiles, peu à peu,
Paraîtront en floraisons rares.

La terre n'est plus qu'une odeur
Qui monte vers l'azur tranquille,
Fraîche maintenant comme une île,
Purifiée et sans ardeur.

L'herbe est humide au bord des routes
Où les arbres font un ciel vert
Qui frissonne comme la mer.
Il a plu. Les feuilles s'égouttent.

ALBERT LOZEAU.

LE PONT DE QUEBEC

Nos lecteurs ont déjà lu, pour la plupart, les détails horribles de l'effondrement du pont de Québec.

C'est jeudi, à six heures moins vingt-deux minutes du soir, que s'est produit le sinistre.

Québec, Lévis et plusieurs villages des environs sont dans le deuil le plus profond et la désolation s'est abattue sur la vieille capitale.

La monumentale charpente de fer de la partie sud du pont de Québec, qui s'allongeait au-dessus du fleuve sur une longueur de plus de 700 pieds, s'est tout-à-coup écroulée avec un bruit épouvantable, entraînant avec elle plusieurs équipes d'ouvriers, une locomotive et plusieurs wagons remplis de matériaux.

Le nombre exact des victimes n'est pas encore connu, mais il est certain que quatre-vingts hommes au moins ont perdu la vie dans cet épouvantable désastre.

Le spectacle qui se produisit dépasse toute description et l'imagination se refuse à l'envisager.

Déjà la nuit commençait à étendre ses ombres sur le fleuve lorsque les malheureux ouvriers furent précipités dans le gouffre—Les secours furent rendus plus difficiles par les ténèbres.

Les appels aux secours, le râle des mourants, les gémissements des blessés formaient un ensemble épouvantable à entendre.

Bientôt la funeste nouvelle se répandit dans la ville et la banlieue, semant partout l'effroi et la désolation.

La terrible catastrophe a produit par tout le pays l'émotion la plus profonde.

Depuis longtemps, nous n'avions pas eu à déplorer un accident aux suites aussi funestes.

Si nous ne devions pas être tout entier à la douleur, si la pensée de tant d'existences humaine perdues ne devait pas primer toutes les autres, il faudrait dire aussi toute la grandeur de cet épouvantable désastre au point de vue national.

Le pont de Québec devait faire la gloire de la province de Québec et du Canada. Il avait été conçu avec la plus grande hardiesse, et son achèvement eût été considéré par le monde entier comme le triomphe du génie moderne.

Et d'un seul coup, tout ce travail gigantesque s'est écroulé, emportant avec lui bien des rêves défaits et des espoirs déçus.

C'est un rude coup pour notre orgueil national, et peut-être aussi pour notre crédit. Nous ne pouvons prévoir encore quelles seront toutes les conséquences de cet inébranlable malheur.

On devra nécessairement se demander la cause d'une catastrophe si inattendue. Réside-t-elle dans quelque défectuosité des matériaux employés ou dans quelque malheureuse erreur de calcul? Dans les entreprise de ce genre, la vie de centaines d'ouvriers dépend souvent d'une simple paille dans une poutre ou d'un écart insignifiant dans le calcul d'un ingénieur.

Chansons Patriotiques

Nous accusons réception d'un recueil de chansons patriotiques, par monsieur l'abbé F. X. Burgue, de Quebec.

Ces chants sont bien inspirés; les vers en sont d'une facture élégante. Monsieur l'abbé Burke est un littérateur estimé; son opuscule de chansons prouve une fois de plus qu'il a le cœur bien canadien et la plume bien française.

Chronique de la Province

BRUXELLES

La paroisse de Bruxelles a fêté dimanche dernier l'heureux retour de son digne et dévoué curé, le R. P. Heynen qui a passé près de trois mois en Europe, spécialement en Hollande et en Belgique, dans l'intérêt de la colonie.

Après la grand'messe célébrée par M. le curé, celui-ci a adressé à la nombreuse assistance une allocution où il a tenu les fidèles au courant de ses travaux à l'étranger, après avoir exprimé le bonheur de se retrouver au milieu d'eux. A l'issue du service divin une députation du Comité paroissial a conduit le R. M. Heynen au local du *Cercle Catholique* où les paroissiens enthousiasmés ont fait à leur pasteur une cordiale réception rehaussée par le concours de la fanfare paroissiale *l'Union* de Bruxelles que dirigent MM. Adolphe François et Elie Ledoyen.

M. L. Hacault, secrétaire du *Comité Paroissial* et du *Cercle Catholique* a eu l'honneur de présenter à M. le curé une adresse dans laquelle il a exprimé en une éloquence partie du cœur la reconnaissance de la paroisse entière à l'égard de son zélé pasteur.

Le R. M. Heynen a remercié avec émotion en insistant sur la nécessité de travailler tous ensemble au progrès religieux moral et social de la colonie.

Un concert, très réussi, a terminé cette fête de famille au cours de laquelle M. Hacault a rappelé les fêtes célébrées à St-Boniface, le 30 juillet, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. G. Mgr l'Archevâque si populaire à Bruxelles.

En l'absence de M. le curé, le *Comité Paroissial* d'accord avec les habitants a envoyé à S. G. une adresse de félicitations respectueuses et de symp thie profonde. Cette adres e était accompagnée d'un exemplaire *in folio* du magnifique ouvrage du R, P. Hoppenot, S. J.: *La Messe dans l'histoire et dans l'Art, dans l'âme des savants et dans notre vie,* (édition Desclée De Brouwer de la Société de l'Augustin (Belgique) 400 pp. splendidement illustrées 275 gravures)

Voici le texte de la réponse de S. G. envoyée au secrétaire:

Saint-Boniface, 13 août, 1907.

"Comment remercier assez le Comité et le cercle catholique de la paroisse de Bruxelles de la superbe adresse qu'ils m'ont envoyée, par votre entremise, et du précieux ouvrage d'Hoppenot sur la *Messe,* volume superbement relié!

"Vraiment, vous pouvez dire avec St Paul: "*Nos autem habemus sensum Christi!*"

"Je vous bénis tous de grand cœur, en retour, sans oublier la belle fanfare de Bruxelles et je vous souhaite grâces et santé: "la graisse de la terre et la rosée du ciel."

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mardi le 8 courant a eu lieu à Saint-Jean-Baptiste le mariage de M. Eugène Baril et de Mlle Rose Alma Paul, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis.

Fait remarquable les grands parents des deux côtés étaient aux noces de leurs petits enfants. Ces deux couples de vieillards sont les plus âgés de la paroisse. M. et Mme Paul comptent chacun 90 années et M et Mme Liboire Baril sont agés respectivement de 82 et 83 ans. Ces vénérables vieillards sont des vieux pionniers du Manitoba et sont à la tête d'une nombreuse famille d'enfants et de petits-enfants.

Nous offrons nos meilleurs sonhaits aux jeunes époux.

* * *

M. et Mme A. J. H. Dubuc en villégiature ici depuis le commencement de l'été sont retournés à Winnipeg.

Les excursions à Winnipeg Beach ont beaucoup diminué depuis le 1er septembre.

—Réouverture des classes dans Saint-Boniface hier. Ce soir, du collège de Saint-Boniface.

—Deux marchands de Winnipeg, M. A. D. McRae et Janson viennent pe payer $2,000,000 pour les principales scieries de la Fraser River dans la Colombie Anglaise. Preuve que nos hommes d'affaires ont de l'initiative et de l'énergie.

Le Manitoba.

MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1907

UN NOUVEAU SAINT

La *Presse* du 28 août nous arrivait, samedi dernier, avec l'un de ces articles entortillés, fourvoyant et melliflue, qu'elle nous sert trop souvent et par lesquels la vérité, le bon ordre et nos intérêts nationaux sont malheureusement estropiés et livrés à toutes les vicissitudes qui naissent d'un opportunisme débilitant. Cet opportunisme, élevé au niveau d'un principe gouvernemental, en 1896, pour asseoir la fortune politique d'un parti et pour perdre l'une des institutions les plus chères à notre foi, nous le voyons se perpétuer et se développer au point que la *Presse* ne craint plus de nous présenter M. Sifton, l'un des hommes publics les plus tarés de notre monde politique, comme un nouveau Saint, qui aurait sauvé le pays d'un grand cataclysme. Voilà où l'on descend quand une fois l'on est devenu pour ainsi dire indifférent au sort de ses nationaux, pourvu qu'une individualité retentissante et, dans l'occasion, profitable, reste au pinacle.

Car, il n'échappe à personne que les frayeurs qu'on évoque dans cet article sont mises en branle dans l'unique but de protéger le premier ministre contre les coups qu'on lui porte.

La *Presse* sait bien ce qu'elle fait et nous savons bien, nous, que nul ne la convertira, s'il n'a de gros sacs. Mais il s'agit de bien d'autres.

Nous voudrions prémunir notre public contre cet abus des vessies mises à la place des lanternes ; contre la manie de certaines gens à vouloir donner aux hommes plus d'importance qu'aux institutions.

Voyez M. Sifton ! Voici un un homme qui s'est fait, dans sa province d'abord, dans le Dominion ensuite, l'un des instruments les plus actifs de la haine [illegible], de la persécution qui sévit contre les catholiques de l'ouest. C'est cet homme que la *Presse* nous donne aujourd'hui comme un sauveur, presque !

Oui, M. Sifton a sauvé M. Laurier, mais au prix de quelles faiblesses chez celui-ci.

Certes, M. Sifton peut jubiler, mais M. Laurier devrait se sentir humilié jusqu'au fond de l'âme du rôle que notre ennemi l'a forcé de jouer; et ses amis ne devraient pas lui rappeler ces souvenirs cuisants.

M. Sifton s'est levé comme le représentant des adversaires de la doctrine catholique en matière d'éducation, et M. Laurier a eu peur de son collègue ; il a reculé devant ses menaces, montrant par là qu'il n'avait aucun courage politique, ni les vues d'un homme d'Etat.

On vient nous dire aujourd'hui que, pour prix des concessions que M. Laurier fit en cette occasion, M. Sifton, à son tour, nous a fait des concessions qui, devenues loi, seront, quoi ? ? La *Presse* ne le dit pas au juste; elle s'arrête devant les mots qui exprimeraient l'énormité qu'elle a dans la pensée ! ! Mais elle laisse aux autres le soin de suppléer à cette lacune ; elle insinue : que les concessions de M. Sifton sont des cadeaux inappréciables pour nous !

En réalité, M. Sifton n'a rien concédé. Le mot "école séparée" est bien dans la loi, *organisant les provinces de l'ouest* : mais la chose elle-même, l'institution que l'on conçoit en parlant d'"école séparée", les catholiques de l'ouest ne l'ont point. Cette loi, à l'article de l'éducation, n'est qu'un truc ; toujours le même truc, dont nous subissons les tristes effets depuis près de vingt ans. On sait saturer les documents publics et les lois des mots de "enseignements religieux", "école séparée," et d'autres de même nature, mais par d'autres dispositions l'on ramène l'école à son caractère païen ! Que nous vaut la permission d'engager un maître catholique, si, par la loi, l'on force cet instituteur à se conduire, dans les heures de classes, comme un maître païen : que nous vaut la permission de réserver notre argent pour notre école, si cette école, est, par la loi, une école comme sa voisine, une école neutre ? En vérité, est-ce là un grand privilège, un privilège tel que l'on doive beaucoup de reconnaissance à celui qui a consenti d'en passer par cette législation. En réalité, ce soi-disant privilège n'est qu'un simulacre.

Non ! aucune concession substantielle, selon nous, n'a été faite! Et chercher à relever dans l'estime catholique, l'homme ou les hommes auxquels nous sommes redevables de cette situation, c'est vouloir jeter la confusion dans les esprits, c'est vouloir fausser l'opinion publique et lui faire prendre des vessies pour des lanternes.

Ce n'est pas ainsi qu'on ramènera le peuple au sens de la justice.

Sans doute, il est des questions à propos desquelles il faut savoir être souples. La question scolaire n'est pas l'une de celles-là. La conscience est ici en jeu ; or, sur les questions de conscience l'on n'a pas le droit de transiger, pas plus sir Wilfrid Laurier que les autres.

Pourquoi nous mettre toujours en face de la démission possible de sir Wilfrid Laurier ?

C'est un mauvais argument, un argument basé sur le chauvinisme !

A ce compte, jamais M. Laurier, n'aurait l'obligation d'accomplir un devoir quelconque, si sacré que l'on puisse le concevoir.

Ce n'est pas une nécessité que sir Wilfrid Laurier soit au pouvoir, pas plus qu'il n'a été nécessaire que sir Charles Tupper restât premier ministre !

Les gouvernements disparaissent les uns après les autres, et cependant le monde ne cesse point pour cela de vieillir ni de marcher.

D'ailleurs, prenons les deux occasions principales où le sort de sir Wilfrid Laurier s'est trouvé [illegible] en, 1896, M. Laurier avait prit la position que son sens catholique, s'il en a, aurait dû lui indiquer ; s'il s'était levé en chambre et s'était déclaré favorable aux réclamations de ses coreligionnaires et de ses nationaux de l'ouest, il aurait assuré par cet acte le maintien de la constitution dans son pays et la restauration de nos droits. Par là encore, il aurait montré des qualités d'hommes d'Etat, et aux élections suivantes, il aurait été porté au pouvoir, tout comme il l'a été, nonobstant l'immense faute qu'il a commise à cette époque.

En 1905, sir Wilfrid pouvait imposer sa volonté, et il devait le faire. C'eût été de sa part se racheter quelque peu des erreurs de 1896. C'eût été assurer le triomphe du droit et de la justice, et il serait encore au pouvoir, lui et son parti.

Inutile de venir nous jeter à la tête les épouvantails que la *Presse* agite. Des crises politiques, l'on en a déjà vues et toujours elles ont fini par s'arranger. S'il faut toujours céder, du moment que des difficultés se dessinent à l'horizon, inutile d'avoir des hommes de talents, des chefs de parti, des hommes puissants à la tête des affaires. A quoi nous sert d'avoir un Canadien-français comme premier ministre, si nos institutions et nos droits doivent être livrés en proie à la haine de ceux qui les pourchassent, dès lors qu'ils se mettent en campagne ? Est-ce une rançon que nous devons payer en échange de l'honneur d'avoir l'un des nôtres au sommet de l'échelle politique ? L'harmonie doit-elle régner à ce prix ? Cela n'est plus gouverner ; c'est jouir d'un poste d'honneur et de confiance pour satisfaire son orgueil, son amour propre de la gloriole.

Quand on veut vivre dans la postérité, il ne faut point se borner à se laisser balloter par la vague populaire ; il faut faire des œuvres qui aient dans les âges futurs leur influence pour le bien du peuple que l'on gouverne.

Dans ces deux occasions il eut mieux valu pour M. Laurier et pour le pays, qu'il se démit de son poste.

La *Presse* a tort aussi d'appeler le discrédit sur les tories d'Ontario (dont nous ne défendons point toutes les théories) en leur reprochant leur préférence pour les écoles neutres. Ceci est une question abstraite, bien différente de leurs actes politiques.

Les tories d'Ontario, ce sont eux qui ont donné les écoles séparées à leur province autrefois ; ce sont eux encore qui formaient la majorité parlementaire en faveur des écoles catholiques du Manitoba en 1896. Ils se sont montrés à cette époque moins exigeants et moins féroces que les libéraux du parti Laurier, en 1905.—Des crises, il y en a eu en 1896, mais les chefs torys—les vrais chefs—leur ont fait face. Et si M. Laurier, par sa tactique obstructionniste, n'avait pas entravé l'action parlementaire dans sa marche, la "mesure de vie" que présentait l'administration auraient été adoptées, les catholiques auraient alors reçu la plénitude de leurs immunités, les crises de 1896 se seraient terminées à l'honneur de la nation, la crise de 1905 n'aurait, probablement pas eu lieu. Devenu maître de la situation en 1896 par l'élévation et la fermeté de son attitude et par les élections, M. Laurier serait resté maître de la situation en 1905. Les tories n'auraitent pas pu le taquiner au point de le faire fuir.

Le *News*, de Toronto, que la *Presse* nous cite, ne peut plus servir, lui-même, à étayer la thèse de cette dernière feuille.

La *Presse* insinue que le *News*, est un journal tory ; or, ceci n'est point exact, Le *News* a été fondé par M. Willison, un libéral, un *grit* ; il est resté imbu de ses doctrines.

En 1896, M. Willison était à la rédaction du *Globe*, dont les traditions hostiles sont demeurées légendaires. En ce temps-là, M. Laurier recherchait les bonnes grâces du journal et de sa rédaction. Pour gagner leur faveur, il leur a sacrifié l'une de nos institutions. M. Laurier n'a pas à se plaindre aujourd'hui de leurs attaques. Il les a mis en goût en 1896. Ils le servent maintenant à leur façon. Il a frappé sur nous alors, ils veulent qu'il frappe encore; c'est d'une logique implacable, et c'est une partie de sa punition.

La *Presse* se plaint encore que l'on souffle là-bas le froid, et ailleurs le chaud !

Pourquoi n'en serait-elle pas contente ?

M. Laurier n'a-t-il pas lui-même, en 1896, tenu deux langages? Dans Ontario et le Manitoba il chantait les charmes des droits provinciaux, et l'on sait ce que cela voulait dire; il criait *hands off* à l'intervention fédérale dans l'ouest, mais dans Québec, il promettait aux électeurs de régler avec justice la question scolaire du Manitoba, allant jusqu'à dire qu'il emploierait dans ce but, s'il le fallait, tous les moyens que lui donnait la constitution. A-t-il tenu sa parole ?

Cet article est trop long, nous le confessons volontiers. Mais un article comme celui de la *Presse* ne peut être épluchée en cinq lignes. Notre réponse ne peut être non plus remise à un prochain numéro ; dans un journal hebdomadaire, ces aternoiements éterniseraient un débat !

Nous terminons cependant, non toutefois sans appuyer sur le genre captieux de nos adversaires: ils emploieront volontiers les mots de "jutice, de droits," ils feront vibrer la note religieuse, mais ils concluront toujours en faveur de la tyranie, en faveur de ceux qui nous molestent.

Cela seul suffirait à démontrer qu'ils ne sont pas nos vrais amis.

—M. E A. James, l'ancien gérant du C N. R à Winnipeg est gravement malade à Mount Clemens, Mich. Il est frappé de paralysie.

Discours-Programme

M. R. L. Borden a inauguré mardi le 20 août, à Halifax, la tournée qu'il se propose de faire à travers le pays d'ici à la réunion du parlement. L'accueil sympathique dont il a été l'objet ne pourra que l'encourager dans l'accomplissement de la lourde mission qu'il s'impose en ce moment.

Le chef de l'opposition a gardé pour la capitale de la Nouvelle-Ecosse, qu'il a longtemps habitée et qu'il a représentée à la Chambre des Communes, une affection sincère que ni la défaite, ni l'ingratitude des électeurs n'ont pu affaiblir. Il n'est donc pas étonnant qu'il y soit retourné au début de sa campagne.

La harangue de M. Borden a toutes les allures d'un discours-programme. On y trouve nonseulement une critique sévère des actes du gouvernement, mais aussi les grandes lignes de la politique que le parti conservateur devra suivre dans l'avenir.

M. Borden fait au cabinet Laurier de graves reproches. Il l'accuse d'avoir dépensé l'argent public pour les fins privées et pour l'avantage de ses partisans : d'avoir fait un usage scandaleux du patronage ; d'avoir déshonoré le service civil en y faisant entrer des personnages tarés et sans aptitudes ; d'avoir pratiqué la corruption [illegible] sous sa plus hideuse forme ; d'avoir protégé les voleurs d'élections et de les avoir soustraits à la justice ; d'avoir manqué à sa promesse de réformer la loi [illegible] de façon à arrêter toute [illegible] d'avoir encouragé la [illegible]spidation du domaine national au profit de ses favoris ; d'avoir empiété sur les droits des provinces, etc., etc.

Les principales réformes que le chef de l'opposition suggère sont :

Rendre la loi électorale plus rigoureuse de manière à assurer l'intégrité et l'indépendance du suffrage et à empêcher toute fraude ;

Réforme du sénat et du service civil ;

Une immigration plus choisie et mieux contrôlée ; l'abolition du système de bonus ;

Une disposition plus judicieuse du domaine public ;

L'exploitation des chemins de fer de l'Etat par une commission indépendante ;

Le développement et l'amélioration de nos voies fluviales ; l'amélioration de nos moyens de transport ; la diminution des taux de fret ; l'outillage de nos ports nationaux ;

La création d'une commission pour l'administration des services d'utilité publique ;

L'établissement des lignes télégraphiques et téléphoniques sous le contrôle de l'Etat ;

La création d'un service de livraison postale rurale gratuite ;

L'adoption d'un système de commerce préférentiel dans les limites de l'Empire ;

Restitution aux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan de leurs terres publiques ;

Reconnaissance de tous les droits conférés aux provinces par la Constitution, etc., etc.

Le programme du chef de l'opposition n'est, en somme, que la continuation de la politique conservatrice telle que tracée et suivie par Sir John Macdonald, Sir John Thompson, Sir John Abbott, Sir Charles Tupper. Il contient, cependant, des choses nouvelles, des innovations qui sont évidemment inspirées par les conditions dans lesquelles nous vivons : exploitation des chemins de l'Etat par une commission indépendante ; exploitation des réseaux téléphoniques et télégraphiques par l'Etat ; nomination d'une commission des services d'utilité publique ; établissement d'un système de livraison postale rurale gratuite.

Depuis son discours d'Halifax, monsieur Borden a parlé à Québec, Trois-Rivières et Valleyfield. Il est bien accueilli partout.

ACCIDENT

Un train-excursionniste du C. P. R., allant de Markdale à Toronto, a sauté subitement dans un ravin et les chars ont *télescopé* de manière affreuse. Il y a eu sept morts et au delà de quarante blessés. Plusieurs centaines de personnes étaient à bord du train.

AVIS

Au public en général nous donnons par les présentes avis que le nommé Charles Dawson n'est en aucune qualité en relation avec la compagnie sous-signée

Bithulithic & Contracting Co, Limited.

NOTICE

Rural Municipality of Tache

SALE OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of Tache, under his hand and the Corporate Seal of the said Municipality and to me directed, bearing date of the twenty-sixth day of August 1907 Commanding me to levy upon the several parcels of lands hereinafter mentioned and described for arrears of Taxes respectively due thereon, together with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs be sooner paid. I will on Tuesday the eight day of October 1907, at the hour of two o'clock, P. M. at the Town Hall, town of St Boniface, proceed to sell by public auction the said lands for the said arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION OF LAND	Acres	Arrears	Cost	Total	Patented or Un-patented
S½ Lot 6, G. Pointe	50	18 21	50	18 71	Patented
Lot in lot 7	2	15 51	50	16 01	do
N½ & NE¼ 1, SE¼, 12, 8, 4	240	78 03	50	78 53	do
SW¼, S½ and NW¼ 19 8 4	240	66 10	50	66 60	do
NW¼ 30 8 4	160	87 60	50	88 10	do
NE¼ 30 8 4	160	87 60	50	88 10	do
S½ of SE¼ and S½ of SW¼ 31 8 4	160	61 67	50	62 17	do
NW¼ and N½ of NE¼. 16 9 4	240	87 43	50	87 93	do
SE¼ and E½ of SW¼ 17 9 4	240	131 35	50	131 85	do
N½. L S 8 19, N½ L S 5, S½ L S 12, 20 9 4	65	23 68	50	24 18	do
SW¼ and E½ of NW¼ 21 9 4	240	87 43	50	87 93	do
SE¼ and S½ of NE¼ 21 9 4	240	87 43	50	87 93	do
E½ of lot 8 Parish of Lorette	208	63 88	50	64 38	do
W½ of lot 8 Parish of Lorette	208	63 88	50	64 38	do
Lot No. 9 Parish of Lorette	197¾	74 04	50	74 54	do
East 6 chains lot 11 Parish of Lorette	103½	33 33	50	33 83	do
Lot in Lot 13	7	22 40	50	22 90	do
East 6 chains Lot 16	92½	36 70	50	37 20	do
Wly 5 chs of Ely 10 chs. Lot 22	76	184 87	50	185 37	Unpatented
N½ and NE¼ 19 of NW¼ 20 8 5	240	71 06	50	71 56	Patented
SE¼ and E½ of SW¼ 32 8 5	240	87 63	50	88 13	do
SW¼ and W½ of SE¼ 35 8 5	240	78 36	50	78 86	do
Lot 35 Parish of Lorette	180¾	75 60	50	76 10	do
NW¼ 15 and S½ of SW¼ 22 9 4	240	74 38	50	74 88	do
E½ of E½ 26 9 4	160	65 97	50	66 47	do
Lot 50 Parish of Lorette	160	120 04	50	120 54	do
N½ and NW¼ 28 of SW¼ 33 9 5	231½	95 62	50	96 12	do
Lot No 83 Lorette	180	133 10	50	133 60	do
L S 1 8 9, and part of L S 16, 1 9 5	55	49 33	50	49 83	do
NW¼ and W½ of NE¼. 3 9 6	238½	86 39	50	86 89	do
E½ of SE¼ and S½ of NE¼ 16 9 6	120	56 57	50	57 07	do
N½ of NE¼ 28 and part SE¼ 33 9 5	131	47 47	50	47 97	do
NW¼, 17 9 7	160	36 36	50	36 86	do

Dated at Lorette this Twenty-Seventh day of August 1907.

THEO. POIRIER,

Secretary-Treasurer.

Les Conserves Alimentaires

Les règlements régissant l'inspection des produits alimentaires, votés à la dernière session fédérale ont été approuvés par un ordre en conseil et sont mis en vigueur depuis hier.

Quarante inspecteurs vont être nommés incessamment. Tous ont suivi des cours spéciaux qui leur permettent de veiller avec compétence à l'application de la loi. Ils suivront la fabrication des conserves depuis le moment où les animaux—bœufs ou porcs—seront amenés à l'abattoir jusqu'au moment où la boite de conserves ou quartier de viande préparé seront prêts pour l'expédition.

Les manufactures de conserves alimentaires devront observer toutes les lois de l'hygiène: la propreté y sera de rigueur et tous les produits qui en sortiront devront porter l'estampille des inspecteurs du gouvernement, ainsi qu'une formule indiquant, d'une façon exacte, leur nature, leurs poids, et la date de leur fabrication.

Les inspecteurs devront condamner à la destruction immédiate toutes les viandes impropres à la consommation et tous les produits contenant des substances chimiques nuisibles.

On a tout lieu de croire que l'inspection des viandes et conserves alimentaires telle qu'elle est établie par la nouvelle loi fournira aux importateurs étrangers des garanties suffisantes pour détruire le fâcheux effet que le scandale des abattoirs de Chicago a eu sur l'importation des conserves d'origine américaine.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—On annonce quelques cas de fièvre scarlatine dans Saint-Boni-Boniface.

—La chasse est ouverte depuis lundi. Beaucoup de chasseurs en campagne.

—Récolte probable, estimée par la Halle aux blés: 75,000000 à 80,000,000 minots.

—On rapporte une épidémie de rougeole par les sauvages de la réserve de Fairford.

—M. J. R. Côté a acheté la jolie résidence de Mme Vve A. St. Mars, rue Dumoulin.

MM. Albert et Eddie Holland sont arrivé dimanche de Warroad pour suivre leurs classes.

—Mme Renaud, modiste, travail à façon et à la journée. Chambre No 11, bloc du Collège.

—Il est question pour l'A. C. B. M. d'admettre les femmes comme membres de l'Association.

—A louer, une maison moderne sur la rue Desautels. S'adresser à MM. Vézina et Emmanuel Couture.

—On annonce la mort à Saint-François-Xavier de Duncan Falcon. Le défunt était cultivateur; il avait 36 ans.

—La *Lyre* de St. Boniface donnera un concert, jeudi soir à 8 hrs. sur le terrain de M. Bénard coin des rues Notre-Dame et St Joseph.

—A LOUER: Une maison coin de la rue Des Meurons et Marion trois chambres, $10 par mois. S'adresser à M. Vallé, No. 320, Rue Marion.

—Deux jeunes garçons respectivement 14 et 15 ans veulent avoir de l'ouvrage chez des cultivateurs. S'adresser chez M. Saraillon, 112, Notre-Dame.

—Lundi dernier les amis de M. A. G. Pétrin, à Souris, lui ont fait une jolie démonstration à l'occasion d'un anniversaire. Il y eut musique, chant et discours.

—Nos compagnies locales de chemins de fer ont remarquablement passé à travers la grève des télégraphistes américains; cette grève a failli envelopper Winnipeg dans son circuit.

—M. E. Derome, notaire, de Montréal était de passage vendredi chez son cousin M. D. C. Cross, ainsi que M. J. Elliott de Québec qui est parti pour la Colombie en voyage d'affaires.

—Lundi dernier, fête du Travail, c'était congé civique dans tout le pays. A Winnipeg, il y a eu dans la matinée parade des Corps et Métiers. Puis dans l'après-midi, de nombreuses parties de théâtre, sports dans les parcs excursions, piques-nique. L'excursion à Kenora a eu un grand succès; des milliers de personnes y ont pris part.

—M. Zotique Bertrand est arrivé lundi d'une promenade dans la province de Québec.

Melle Gariépy, d'Edmonton, est en visite à Saint-Boniface, l'hôtesse de madame J. E. Cyr.

—Les mines de Souris livreront au commerce, cet automne. 2000 tonnes de charbon par jour. Avec ce combustible et celui que nous prendrons ailleurs, il est probable que la disette de charbon ne se fera pas sentir cet hiver.

—L'eau de l'aqueduc fait défaut plus souvent que de raison ces jours-ci. A quoi attribuer cette malcommodé irrégularité du service? N'y aurait-il pas assez de puits; ou bien, tous les puits ne seraient-ils pas tous reliés aux pompes de l'aqueduc?

—Nous avons eu le plaisir de saluer, la semaine dernière, monsieur et madame L. E. Geofrion, de Montréal. Monsieur Geofrion, qui est commissaire du Havre à Montréal, est aussi un financier de mérite. Il voyage en ce moment dans l'Ouest canadien.

—Deux mille cinq cents travailleurs sont arrivés à Winnipeg lundi, pour faire les récoltes. Avec ceux qui sont déjà arrivés et ceux qui viendront encore, le chiffre de ces étrangers va se monter à 20,000. Espérons qu'un bon nombre seront séduits par les avantages de l'Ouest et achèteront des terres.

—La gare-hotel du C. N. R. et du G. T. P. va être construite incessamment. Tel est l'affirmation de M. D. Mann, qui était à Winnipeg vendredi. Il est possible que la gare et l'hôtel forment deux édifices distincts, séparés l'un de l'autre. Ces édifices auront au moins les mêmes proportions que la gare hotel du C. P. R.

—Un nommé Gustave Wellman, de Strasburg, s'est fait transporter à l'hôpital de St-Boniface, vendredi, gravement blessé à l'œil droit. Wellman avait été faire un tour de campagne avec son fusil sur l'épaule. Sur sa route, il a découvert un faucon qu'il a abattu d'un coup de fusil. Le terrible oiseau n'était pas mort; au lieu de lui tordre le cou, Willman a voulu lui tirer un autre coup, mais il n'en a pas eu le temps: le faucon s'est élancé sur le chasseur et, du bec, lui a frappé l'œil droit, qui devra probablement être enlevé.

—Nous nous associons volontiers au *Norwood Press* pour protester contre la manière dont la compagnie du Tramway traite Saint-Boniface. Quelle sotte manie pousse donc les "petits frais" en charge des chars de ne pas arrêter aux bons endroits, à passer outre à certains points où des personnes voudraient monter, à se montrer impolis quand personne ne les provoque. Il faut plus que des rails pour faire un chemin de fer, dit notre confrère du Norwood. Et nous pensons comme lui. La compagnie des chars est assez riche et devrait être assez généreuse pour acheter une cervelle à certains de ses employés, qui paraissent en avoir diablement besoin! Il va sans dire que tous les employés ne méritent pas ces reproches. Il en est qui sont d'une correction parfaite.

MENUS PROPOS

COMMENDEMENTS DE M. L'APONNE

Au Central demanderas,
Les numéros bien poliment.

La connection attendras,
Sans mot dire et patiemment.

Aux opératrices n'adresseras,
Compliments ou injures pareillement

Plaintes ou rapports ne feras,
Mais pardonne généreusement.

L'heure juste ne demanderas,
Comme cela arrive trop souvent,

Maudire point tu feras,
Car tu n'y gagneras aucunement.

Ton téléphone tu garderas,
Car c'est fort amusant.

PIERRETTE.

AMUSANTES. EPITAPHES

Le plus avare homme de St-Etienne
Repose sous ce marbre blanc,
Il mourut tout exprès le jour de l'an
De peur de donner des étrennes.

Ci-dessous, Antoine repose;
Il ne fit jamais autre chose.

Ci-gît Charlot-le-paresseux,
Lequel, à son heure dernière,
S'écria: "Que je suis heureux!
Je vais n'avoir plus rien à faire.

Ami passant qui désire connaître
Ce que je fus... je ne voulus rien être.
Je vécus seul; et certes je fis bien?...
Car après tout, bien fou qui se propose,
De rien venant et redevenant rien
Vouloir être ici-bas quelque chose.
(Cette dernière épitaphe est de Piron.)

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 19

"Il nous est défendu d'aimer "quelqu'un, fût-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

Mme Emmeline Raymond.

XIV

Elle prit son café sans lait et sans sucre, en attendant qu'elle renonçat au café lui-même. L'huile à brûler fut remplacée par du pétrole, le bois par du coke. Enfin, grâce à l'entremise de Micaëla, Lolita eut à broder des chiffres de mouchoirs et cette besogne, péniblement interrompue à chaque instant par les exigences inconscientes de sa chère malade, cette besogne lui rapporta cinq sous par jour! Et elle continuait de broder pendant la nuit, elle gagnait dix sous.

Elle s'y mit avec acharnement, espérant ainsi retarder le moment où il faudrait prendre une détermination. Son courage ne faiblissait pas; mais tant de fatigues, de privations et de soucis commençaient à altérer sa santé.

Au début du voyage de Clotilde, elle en recevait quelquefois des nouvelles: trois lignes, écrites au galop, sur une carte.

"Mon mari est un amour: je suis trop heureuse. Madolo, je vous aime toujours. Emile tient tout le milieu de mon cœur; mais il y a les coins pour les amis. Vous avez le coin d'en haut à droite.

"Chère Madolo, vous me demandez ce que je pense de l'Italie. Je pense que c'est un pays où il y a trop de tableaux et que c'est bien ennuyeux quand on a un mari qui veut les voir tous. Tableaux à part, Emile est toujours un amour.

"Mille baisers de votre

"Clo."

Ces lignes faisaient du bien à Lolita, en l'arrachant pour quelques minutes à ses préoccupations. Elle revoyait par la pensée cette folle enfant que le mariage ne paraissait pas avoir changée et se félicitait de ce qu'Emile rendit sa femme heureuse. L'idée de revoir Clotilde amenait un sourire sur ses lèvres pâlies.

Tout à coup la correspondance cessa. Lolita en conclut que les jeunes mariés étaient revenus et elle attendit une visite de son élève. Après avoir attendu en vain, un mois, deux mois, elle se décida à écrire à Mlle Anne pour avoir des nouvelles. Celle-ci, dans une réponse très affectueuse, lui apprit qu'effectivement M. et Mme Emile étaient de retour.

Lolita envoya aussitôt une lettre où son cœur débordait. Sa lettre lui fut renvoyée sans avoir été ouverte. Elle se perdit en conjectures;

Si elle avait pu quitter Pepa, elle aurait couru Boulevard de Courcelles; mais il lui fallait rester inerte sous l'impression de ce fait inexplicable et qui fut profondément sensible, non à son amour-propre, elle n'en avait pas avec Clotilde, mais à son cœur altéré d'affection.

Le jeune ménage était de retour depuis un demi mois. Clotilde avait eu l'agréable surprise de trouver une maison tout installée, M. Fortuné ayant loué pour sa fille un petit appartement qui faisait face au sien, sur le même carré. Les jeunes gens avaient leur chambre, leur salon, leur cabinet à eux. La salle à manger seule restait commune: ils continueraient à prendre leurs repas chez M. Fortuné, et la tante Anne resterait chargée de la direction du ménage. Cet arrangement satisfaisait à la fois l'affection des parents et le besoin de liberté des jeunes mariés. Clotilde retrouverait ainsi son existence d'enfant gâtée, sans préoccupations, sans soucis: du moins, on le croyait On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'on s'était trompé.

Cependant, au bout d'une semaine, la jeune femme était encore dans tout l'enchantement de son installation. Ce petit appartement frais et coquet auquel les bibelots rapportés d'Italie donnaient un cachet artistique fort à la mode, les visites qui affluaient dans le salon de la jeune femme et auxquelles elle parlait de *son mari*, tout cela lui semblait nouveau et charmant. Avec l'instinct d'élégance et l'adresse féminine qu'elle avait toujours possédés, elle sut orner et ouater son nid, heureuse à la pensée que le mari si plaisant, n'en bougerait plus. Cela ne ressemblait pas à ses chambres d'hôtel, si banales, si pauvres, dont l'ameublement, dépourvu de goût aussi bien que de confortable, n'offrait aucune satisfaction aux yeux et aucun souvenir au cœur.

La jeune femme dut bientôt reconnaître que si l'on veut avoir un homme d'intérieur, il ne faut pas épouser un auteur dramatique. Tout le temps qu'Emile composait, il restait enfermé dans son cabinet et n'apparaissait qu'aux repas, où sa préoccupation le suivait. On lui disait blanc, il répondait noir. Ses quiproquos firent d'abord rire Clotilde, puis ne tardèrent pas à l'ennuyer. Elle prit patience, pourtant, se disant qu'une fois la pièce écrite, il n'en serait plus de même.

Effectivement, tout changea, mais en pis: Emile n'eut plus de distractions à table; seulement, il prit la plupart du temps ses repas hors de la maison. Les prétextes ne manquaient pas: il fallait voir celui-ci, celle-là, cet autre encore; s'occuper de la lecture, puis des répétitions; bref, le jeune auteur ne s'appartenait plus. Il appartenait encore bien moins à sa femme, qui se prit à regretter l'Italie, où elle pouvait du moins, quand bon lui semblait, accompagner son mari où bon lui semblait.

Sans doute, Clotilde ne restait pas seule à la maison; elle y avait son père et la bonne tante Anne qui continuaient à la gâter, comme autrefois. Mais ces affections anciennes, éprouvées, fidèles, elle y était trop accoutumée pour en faire grand cas. Songe-t-on à se féliciter de l'air qu'on respire, du pain que l'on mange? Au lieu que la tendresse toute nouvelle de son jeune mari lui semblait le but unique de son existence. Et voilà que, peu à peu, cette tendresse semblait diminuer au point d'en arriver à s'éteindre tout à fait.

Lorsque Clotilde commença à se trouver négligée, les propos de Mme de Bilgnac lui revinrent en mémoire et une jalousie aussi vive qu'irraisonnée la saisit au cœur. Au lieu de penser que son mari qui n'était pas une nature très élevée, malgré sa poésie, avait cédé aux séductions malsaines des dessous de théâtre, elle s'imagina trouver une rivale dans son ancienne institutrice. Les actrices, elle les avait vues; mais Dolores, quelle perfection de traits, quel charme délicat, quelle grâce exquise. Sans doute, Clotilde tenait Dolores en trop grande estime pour lui faire l'injure de croire qu'elle partageait les sentiments supposés d'Emile; mais elle s'imaginait que celui-ci avait gardé pour elle un goût trop vif qui était la véritable cause de son indifférence envers sa femme. Elle la regarda donc désormais comme dangereuse pour son bonheur. Avec l'absolu qui faisait le fond de son caractère, la jeune femme résolut aussitôt de rompre toute relation avec celle que, deux mois avant, elle appelait encore chère Dolo. Loin donc de songer à lui rendre une visite, elle lui renvoya sa lettre sans l'avoir lue.

Puis voyant que son mari ne paraissait pas se plaire chez lui quand il n'y travaillait point, elle chercha à lui inspirer le goût du monde, du vrai monde, afin de pouvoir l'y suivre. Il s'y prêta volontiers. L'accueil flatteur qu'on lui fit acheva de vaincre sa timidité native, qui bientôt fit place à une robuste confiance en lui-même. Clotilde, au bras de son mari, fière des hommages rendus à son talent, se crut de nouveau parfaitement heureuse. Hélas! ce bonheur ne fut pas de longue durée. Une grossesse, parvenue à sa seconde moitié, vint empêcher la jeune femme d'accompagner Emile, et celui-ci, qui venait d'ajouter au goût des coulisses celui des salons, devint, plus que jamais, invisible au logis.

Sa femme en souffrait profondément; pourtant, il y avait quelqu'un qui en était plus malheureux encore.

M. Fortuné n'ignorait pas l'indifférence de son gendre; plus expérimenté que Clotilde, il s'en était même aperçu le premier. Après avoir eu l'idée de lui en parler, il avait reconnu à la réflexion que c'était impossible. S'il avait dit à Emile:

—Pourquoi négliges-tu ta femme?

Celui-ci n'était-il pas en droit de lui répondre:

—Parce que vous me l'avez imposée. C'est vous qui m'avez empêché d'épouser la femme que j'aimais. A celle-là, j'aurais été fidèle; mais puisque vous m'avez encouragé à faire bon marché de mon honneur et de ma loyauté, de quel droit venez-vous me reprocher de n'en plus avoir?

Et le père épiait sur le visage de sa fille chaque signe de chagrin: il cherchait autour de ses yeux la trace des larmes répandues. La pâleur de Clotilde, son manque d'appétit tous les jours (si nombreux, hélas!) où son mari ne mangeait pas à la maison, sa taciturnité si nouvelle chez elle, tout cela lui retombait sur le cœur. Oh! quelle dure expiation de la faute qu'il avait commise!

Un soir que Clotilde, comme d'habitude, avait apporté son ouvrage dans le salon de son père, Emile, au lieu de rentrer vers une heure du matin, ne rentra pas du tout. En vain le père et la tante pressèrent-ils la jeune femme de se coucher, elle ne le voulut point.

—Couchez-vous, dit-elle: moi je l'attendrai debout.

Ils restèrent.

Quand l'aube commença à blanchir les rideaux, sans qu'il fût revenu, Clotilde levant ses grands yeux creusés sur son père, lui dit brusquement:

—Est-il vrai qu'Emile a dû épouser Mlle Dolores?

Et comme M. Fortuné, surpris, restait interdit:

—Ah! reprit-elle, avec sa franchise brutale d'enfant gâtée, pourquoi l'en as-tu empêché? Je ne serais pas si malheureuse, maintenant.

L'angoisse qui serra le cœur de M. Fortuné fut si cruelle que des larmes jaillirent de ses yeux.

(*A suivre.*)

MENUS PROPOS

COMMENDEMENTS DE L'OPERATRICE

DU TELEPHONE

A l'heure juste tu entreras,
Pas une minute après le temps.

A ta place tu t'en iras,
En ajustant les instruments.

Aux abonnés ne répondras,
Qu'en disant "numéro"! bien poliment;

Aux galants ne parleras,
Car le règlement le défend.

A tes voisins tu ne souriras,
Ce serait perdre du temps.

Les injures tu souffriras,
En soupirant seulement.

Soumission et patience pratiqueras,
Pour plaire à tous, il en faut tant! (Aux pauvres hommes surtout.)

Pour tous, bonne et gentille tu seras,
Jeunes et vieux également.

Du flirt, point ne feras,
Car se serait fort imprudent.

Les contrariétés tu endureras,
Pour arriver au Grand Central plus rapidement

PIERRETTE.

"LA SANTE C'EST LA BONNE DIGESTION"

LES PILULES MORO PROVOQUENT L'APPETIT ET AIDENT LA DIGESTION ELLES PREVIENNENT AINSI BIEN DES MALADIES ET GUERISSENT TOUS LES HOMMES MALADES.

Pendant quinze ans, M. A. Fortier, de Montréal, a souffert de Dyspepsie; Quatre médecins le soignèrent sans succès — Douze boites de Pilules Moro le guérirent radicalement.

Supprimer la nourriture, c'est supprimer la vie. La mauvaise digestion est une entrave à la bonne nourriture. Or, la dyspepsie constitue, pour ses sujets, une condamnation formelle.

La dyspepsie supprime tous les plaisirs de l'existence; c'est un martyre continuel.

Jour et nuit le patient dyspeptique est torturé par les douleurs les plus diverses. Celui-ci ne connait pas plus de repos.

Oui, nous plaignons le dyspeptique, mais aussi faut-il le blâmer car, le plus souvent, il a voulu sa peine.

Néanmoins, la dyspepsie n'est pas toujours due à en excès dans le manger ni à d'autres abus ou défauts de gourmandise.

Certaines occupations par trop sédentaires, un séjour prolongé dans un atmosphère insalubre, comme c'est le cas, par exemple, dans un grand nombre d'ateliers ou de manufactures, l'insuffisance d'exercice, etc., voilà autant de causes à redouter par quiconque est gratifié d'une santé plus ou moins forte.

Bien entendu que l'on ne songe pas toujours aux dangers que l'on court en s'exposant ainsi aux pires conséquences qui peuvent résulter d'un pareil état de choses.

C'est après coup que l'on constate les faits. Mais alors il n'est pas toujours facile d'y remédier et le mal fait son œuvre puis se développe rapidement dans des proportions qui finissent par devenir inquiétantes.

Alors l'on cherche à se guérir.

Est-ce qu'il n'aurait pas mieux fallu prévenir le mal que d'essayer à le guérir?

Il est pourtant un moyen bien simple d'empêcher la dyspepsie chez les hommes. Les Pilules Moro sont toutes désignées à cette fin. Ceux qui en prennent occasionnellement, digèrent toujours facilement et ne connaitront jamais les fatigues d'estomac causées par l'indigestion.

Que tous les intéressés—tous les hommes—se le tiennent pour dit.

Cependant, ceux qui n'auraient pas mis en pratique cette sage maxime qui veut que "la prudence soit la mère de la sûreté" peuvent se consoler avec le proverbe: "Mieux vaut plus tard que jamais."

Comme une bonne chose arrive toujours à point, les Pilules Moro ne se présentent jamais trop tard.

A preuve, ce cas extraordinaire de M. Athanase Fortier, qui vient de faire la déclaration suivante sous sa propre signature:

"Employé très longtemps dans des manufactures aux Etats-Unis et assujetti à un travail prolongé, je constatai, un beau jour, que ma santé était bien délabrée. J'avais le foie affecté, la tête toujours lourde et je souffrais surtout de l'estomac. C'était ma mauvaise digestion qui occasionnait tout cela.

"Pendant quinze ans j'ai enduré d'indicibles souffrances. Quatre médecins me soignèrent à différents intervalles. J'ai pris force remèdes; rien n'y fit. Mon mal empirait toujours. De temps à autre il me fallait même garder la chambre, tellement j'étais devenu faible et souffrant. La force du mal m'avait complètement abattu.

M. A. FORTIER, 69b Visitation, Montréal

Quand je le pouvais, je lisais les journaux et je m'intéressais particulièrement aux témoignages d'hommes qui avaient été guéris par les Pilules Moro. La plupart de ces derniers avaient aussi souffert de dyspepsie. Je finis par y avoir confiance à mon tour.

C'est en 1905 que je commençai à prendre, moi aussi, des Pilules Moro. Un mois plus tard, j'étais déjà grandement soulagé. Je continuai à en prendre jusqu'à douze boites, puis je cessai, car j'étais parfaitement bien. Tout de même j'en garde toujours à la maison et lorsque je me sens quelque peu indisposé ou simplement fatigué j'ai soin d'en prendre, et aussitôt je constate leur merveilleux effets.

A mon avis, il n'est rien d'aussi recommandable pour les hommes. Les Pilules Moro préviennent la maladie et guérissent positivement. Elles sont toujours prises à propos.—Athanase Fortier, 69a, rue Visitation, Montréal."

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.